Liberté Égalité Fraternité

Direction de la citoyenneté et de l'action locale Bureau de la citoyenneté

Secrétariat Général

DES 20 ET 27 JUIN 2021

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral;

Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton du Meine au Saintois

Nº	Noms et prénoms d	es binômes de candidats
1	Mme. Cinthya HENON	M. Jérôme KLEIN
	Remplaçant(e): Mme. Anne-Marie ROTHON	Remplaçant(e): M. Benjamin VOINOT
2	M. Denis KIEFFER	Mme Barbara THIRION
	Remplaçant(e): M. Jean-Paul ROBERT	Remplaçant(e): Mme. Laurence SAINTÔT
3	Mme. Marie-Catherine MERCIER	M. Philippe MORENVILLIER
	Remplaçant(e): Mme. Muriel STEIL	Remplaçant(e): M. Michaël BARBIER

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton du Meine au Saintois.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet Pour le préfet et par délégation, Le Secrétaire **G**énéral,

Julien LE GOFF

1, rue du préfet Claude Erignac CO 60031 54038 Nancy Cedex Tél: 03.83.34.26.26



Liberté Égalité Fraternité

Direction de la citoyenneté et de l'action locale Bureau de la citoyenneté

Secrétariat Général

DES 20 ET 27 JUIN 2021

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral;

Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton de Neuves-Maisons

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	M. Anthony BELLORINI	Mme. Nathalie GRANDBARBE
	Remplaçant(e): M. Arnaud RAIGUE	Remplaçant(e): Mme. Laurence LEMONIER
2	Mme Audrey BARDOT NORMAND	M. Pascal SCHNEIDER
	Remplaçant(e) : Mme. Anne ROZAIRE	Remplaçant(e): M. Yannick HELLAK
3	Mme. Isabelle GUICHETEAU	M. Jean LOPES
	Remplaçant(e) : Mme. Marie-Noëlle PERRIN	Remplaçant(e): M. Jean-Michel CARDENAS

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton de Neuves-Maisons.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Julien LE GOFF

Tél: 03.83.34.26.26



Direction de la citoyenneté et de l'action locale Bureau de la citoyenneté

Secrétariat Général

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral;

Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er - L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton du Nord-Toulois

Ν°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	Mme Corinne LALANCE	M. Jean LOCTIN
	Remplaçant(e): Mme. Elisabeth POIRSON	Remplaçant(e): M. Laurent ROUYER
2	Mme. Marie Christine SPITZ	M. Michaël ZORZI
	Remplacant(e): Mme. Christelle PRUD'HOMME	Remplaçant(e): M. Florent PORTHA
3	M. Denis FOURRIERE	Mme. Chantal JARROUSSE
	Remplaçant(e) : M. Valentin MINETTE	Remplaçant(e): Mme. Catherine GUENSER

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton du Nord-Toulois.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet Pour le préfet et par délégation, Le Secrétaire Général,

1, rue du préfet Claude Erignac CO 60031

54038 Nancy Cedex Tél: 03.83.34.26.26

Liberté Égalité Fraternité

Direction de la citoyenneté et de l'action locale Bureau de la citoyenneté

Secrétariat Général

DES 20 ET 27 JUIN 2021

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral;

Vu la circulaire du ministre de l'intérieur :

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton de Pont-à-Mousson

Ν°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	M. Eric BOURG	Mme. Angelina RIBAU
	Remplaçant(e): M. Sébastien GREMLING	Remplaçant(e): Mme. Sandrine RENUCCI PELLENZ
2	Mme. Marlène CURINA PRILLIEUX	M. Stéphane PIZELLE
	Remplaçant(e): Mme. Isabelle MOUTET	Remplaçant(e): M. Lionel CHARIS
3	Mme. Jennifer BARREAU	M. Bernard BERTELLE .
	Remplaçant(e): Mme. Juile BIANCHIN	Remplaçant(e) : M. Noël GUERARD

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton de Pont-à-Mousson.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet Pour le préfet et par délégation, Le Secrétaire Général,

Julien LE GOFF

1, rue du préfet Claude Erignac CO 60031

54038 Nancy Cedex Tel: 03.83.34.26.26

Égalité Fraternité

Direction de la citoyenneté et de l'action locale Bureau de la citoyenneté

Secrétariat Général

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral;

Vu la circulaire du ministre de l'intérieur :

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er - L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton de Toul

Ν°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	M. Emilien MARTIN-TRIFFANDIER	Mme. Michèle PILOT
	Remplaçant(e): M. Jean-Luc STAROSSE	Remplaçant(e): Mme. Marie-Christine AVERLANT- PETIT
2	Mme. Catherine CHOPIN	M. Hervé SIMONIN
	Remplaçant(e): Mme. Monique JAROSIK	Remplaçant(e) : M. Frédéric GEILLER
3	M. Anthony BOULOGNE	Mme. Muriel DI REZZE
	Remplaçant(e): M. Benoit MARCHELLI	Remplaçant(e): Mme. Sylvie GALLONI
4	M. Tony CHENOT	Mme. Sabine LEPINE
	Remplaçant(e): M. Luc VARNEROT	Remplaçant(ė): Mme. Isabelle CHIVORET

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton de Toul.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet

Pour le préfet

et par délégation, Le Secrétaire Général,

ulien LI GOFF

1, rue du préfet Claude Erignac CO 60031

54038 Nancy Cedex Tél: 03.83.34.26.26